



Compte Rendu du Comité Technique Spécial de Service de la DIRPF

Date : vendredi 4 septembre 2015

Lieu : salle de conférence, pièce salle 43 – DIRPF

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion CTSS du 11 février 2015
- Suite données aux questions du CTSS précédent
- JRTT imposées pour l'année 2015/2016
- Questions diverses

Secrétaire de séance : CFDT – Chantal RILOS

1 point est rajouté à l'ODJ : Effectif et budget

1° - Approbation du Cr de la réunion du CTSS du 11 février 2015

Points essentiels : poste LOG (Rodrigue Walker) – poste CQ/COM(pas de suite à l'heure actuelle) – Assistant de prévention (Hirohiti Lo)
CR validé.

2° - JRTT imposés

Validation de la proposition de l'administration (jointe au présent CR)

3° - Budget

Tableau d'état d'avancement des crédits (joint en PJ)

Investissement :

- rénovation sur le site d'AUAE – opération « changement d'une partie de la climatisation »
- travaux sur le site de Rikitea (offres hors budget – seule sera effectuée la partie réfection électrique en accord avec les normes sécuritaires)
- nouvelles installations de stations automatiques (Mahina-Papara et Tautira)
- report du déplacement du câble de la station (hors budget) – demandes de crédits 2016 D2I Aero.

Information demandée par Solidaires au sujet de l'indemnisation des observateurs marins (fiche Amelio).

4° - Effectifs

OBS :

- effectif à -1 : missions de renfort prévues en 2016
- prise en compte de la charge de travail importante (autant pour les agents que pour l'encadrement)

L'ensemble des OS demande :

- *le rétablissement de l'effectif à moyen terme en TSI avec prise en compte des obligations liées aux conventions avec le territoire.*
- *le renforcement de l'encadrement OBS pour bien tenir compte de la charge de travail et de l'organisation particulière de la DIRPF (encadrement des stations des îles)*
- *la pérennisation du concours pour le recrutement TS CEAPF (pas d'interruption)*
- *que l'activité soit comblée par les missions de renfort en attendant l'arrivée des nouvelles recrues*

Sur interrogation de Solidaires, l'administration fait savoir qu'elle n'est pas favorable à l'ouverture d'un poste en local (CPA) compte tenu de l'état de l'effectif et de la mutation récente de L. Vieille (TSI muté en CAP nationale sur un poste TSE) contraint par l'administration locale à changer d'affectation [*muté à la previ*].

La question des ANFA

Solidaires demande :

- *passage en CC2 d'un agent CC3 (la secrétaire de direction) compte tenu de la charge de travail et de la diversification de ses tâches (réponse de la direction : étude de la reconfiguration du poste.*
- *passage en CC3 d'un second chef d'équipe à la Log (AUAE)*

L'administration propose un ré examen des fonctions dans le cadre d'une possibilité de repyramidage et précise qu'à l'heure actuelle elle travaille sur la régularisation du régime indemnitaire des ANFA de METEO FRANCE.

Contrairement à certains autres services de l'Etat en Polynésie française METEO-FRANCE (direction métropole) fait partie des services qui attendent la signature de la convention avec le Haut-commissariat pour l'harmonisation du statut des ANFA. Ce retard de mise en route a crée un décalage financier important (entre 300 et 500 €/mensuel) qu'il faudra régulariser.

LOG/AUAE : effectif à -1. Renfort par un agent des îles (Tubuai) – ouverture de poste demandée par les OS mais l'administration se dit vouloir rester dans une optique de réduction des effectifs.

Quid de l'avenir du corps des AITM : ? (reste 1 agent)

Questions diverses :

Calendrier des prochaines réunions : CHSCT : 22 octobre – CT : 24 novembre – CHS : 10 décembre